Et après la 3eme ?

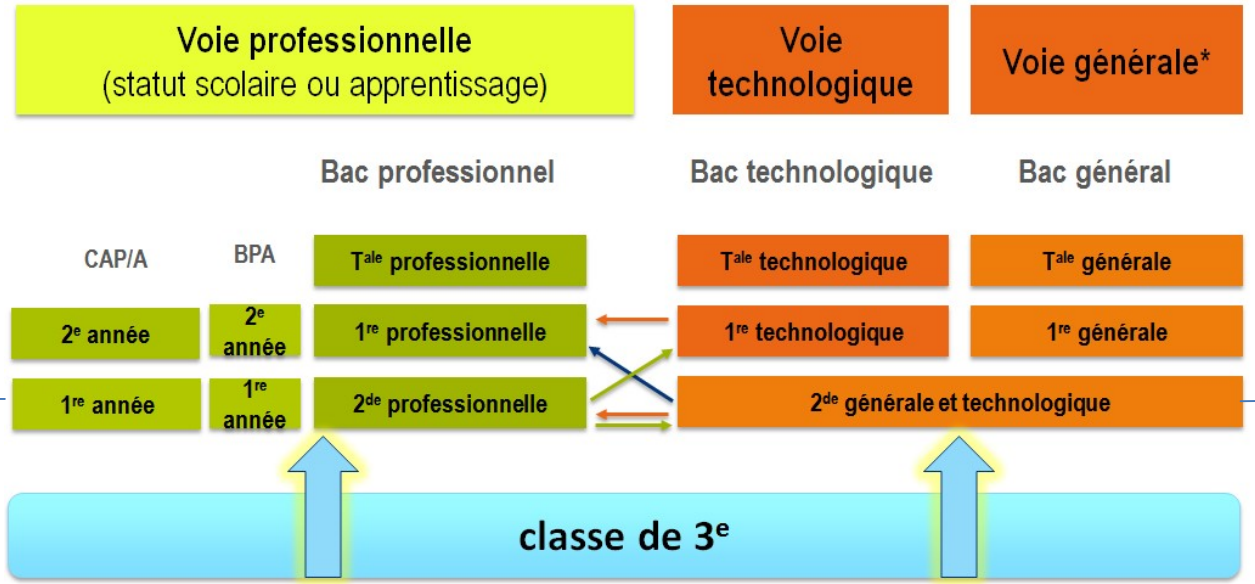

Voie professionnelle :
- Effectif limité.
- Affectation sur décision du conseil de classes, des notes et des places.
- Le choix du lycée est déterminé par le choix du CAP ou Bac pro demandé

Lycée Lama Prévot
Lycée Melkior et Garré
Lycée Michotte
Lycée Max Josephine
Lycée Matiti

Voie générale et technologique :
- Affectation sur décision du conseil de classes, des notes et de l'adresse postale

Lycée Léon Gontran Damas
Lycée Lama Prévot
Lycée Melkior et Garré
Lycée Félix Eboué
Lycée Matiti

Mme Berthelot Marie Pierre, psychologue Education Nationale spécialité "éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle".
Permanence au collège : mardi et vendredi de 7H30 à 12H30.
Accompagner les élèves et les étudiants dans l'élaboration progressive de leur projet d'orientation, écouter les élèves et aider les élèves en difficulté, en situation de handicap ou donnant des signes de souffrance psychologique.